



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BREVET PROFESSIONNEL Peintre Applicateur de Revêtements

LES OBJECTIFS :

Former des professionnels capables de :

- Participer aux fonctions d'organisation et de préparation du travail, de mise en œuvre des matériaux, de communication, de conseil et de contrôle.
- Intervenir sur chantier dans le domaine du neuf ou de la rénovation dans:
 - l'étude et la préparation de chantiers ;
 - l'application des principes de prévention des risques ;
 - la participation à l'encadrement d'une petite équipe ;
 - la préparation des supports ;
 - l'application manuelle et mécanisée des produits ;
 - l'application des produits à effets décoratifs ;
 - la pose des revêtements ;
 - le traitement de façades ;
 - les opérations de suivi de chantiers ;
 - les opérations de contrôle.



- Participer au tutorat et encadrer des apprenants (stagiaires, apprentis, adultes de la formation continue) en formation dans son entreprise

LES DÉBOUCHÉS :

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités en tant que compagnon professionnel. Il travaille seul ou en équipe, selon la taille du chantier, et peut diriger et former quelques personnes. Les titulaires du bp peuvent ambitionner de devenir chefs de chantier, voire de s'installer à leur compte, s'ils possèdent des notions de gestion et de comptabilité.

Autres conditions nécessaires pour pouvoir évoluer :

Avoir de l'expérience, de la volonté et le sens des responsabilités.

POURSUITES D'ÉTUDES :

Exemple(s) de formation(s) possible(s)

- BP Carreleur mosaïste
- BP menuisier aluminium-verre
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation

LES +++ DE LA FORMATION :

Le Brevet Professionnel peintre applicateur de revêtement doit suivre :
la formation échafaudage

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





- effectuer des travaux simples de déco
- application de produits
- pose des revêtement muraux

BREVET PROFESSIONNEL (BP) PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS - NIVEAU 4

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Les diplômes permettant de s'inscrire au BP Peintre applicateur de revêtement après deux ans d'activité professionnelle :

- Diplômes ou titres homologués de niveau 3 (niveau CAP) du groupe de spécialités 233 bâtiment,
- BP carrelage mosaïque,
- Brevet Technicien Finition et Baccalauréat Professionnel finition,
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Copie du diplôme de niveau 3, 4 ou 5
- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

Je suis intéressé(e) par la formation

**BREVET PROFESSIONNEL (BP)
PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS- NIVEAU 4**

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)



CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Sciences physiques et Chimiques
- Expression française et ouverture sur le monde
- Anglais

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Étude et préparation d'un ouvrage.
- Réalisation d'un projet esthétique et décoratif
- Réalisation de travaux de finition
- Pose de revêtements de sol
- Traitement de façades

Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens sont validés par évaluations en ponctuel en fin de formation. Le Brevet Professionnel est délivré aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini avec au minimum une moyenne de 10

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en centre et justifier d'une période en entreprise qui correspond au temps du contrat en apprentissage

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles Informatique avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours